RECRUTEMENTS SAISONNIERS 2023

Dans le cadre de la préparation de la saison 2023, la commune de LEGE-CAP FERRET envisage de recruter son personnel saisonnier pour les périodes des mois de juillet et août au sein du service de la Police municipale :

- 14 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) Police Municipale
- 8 Agents Temporaires de Police Municipale (ATPM)

Ce profil nécessite une aptitude à la **communication** auprès des administrés et une connaissance de la commune.

Les personnes souhaitant postuler sur ce poste assureront les missions suivantes :

- Assurer une surveillance de la voie publique (déplacement pédestre, vélo électrique et scooter) : contrôle et verbalisation du stationnement payant
- Assurer la surveillance des cales de mise à l'eau
- Contrôler les dépôts sur voie publique
- Accompagner les agents de la Police Municipale à pied ou en VTT (dans leurs missions de surveillance de la voie publique et de surveillance des manifestations)
- Accueil physique et téléphonique (renseigner et orienter, recueillir les doléances des administrés)
- Informer et orienter les usagers de la voie publique sur les conditions de circulation de manifestations
- Contrôle de l'occupation du domaine public

MISSIONS PRINCIPALES:

- -Surveillance de la voie publique : stationnement payant, police de l'environnement
- -Point de surveillance lors de manifestations
- -Police de proximité
- -Vidéo opérateur
- -Les horaires de travail seront planifiés par roulement du lundi au dimanche soir (35h hebdomadaires)
- -Disponibilité, horaires irréguliers, travail le week-end, jours fériés et de nuit
- -être majeur
- -titulaire du permis B

Une lettre de motivation accompagnée d'un CV devra être adressée à :

Monsieur le Maire 79 avenue e la Mairie 33950 LEGE CAP FERRET

Ou par mail à l'adresse suivante : pm.secretariat@legecapferret.fr